



### FOCUS

# Gestion des plantes invasives

## sommaire

Berges de la Berwinne **2** - Big Jump/mise en ligne **3** - Gestion des plantes invasives **4** - Mehaigne Contact **6** - Éch'eau du Geer **8** Inf'hooyoux **10** - Agriculture & captage **12** - L'interview **14** - Agenda **15**

# Édito

L'été vient de s'achever et il faut bien constater que nos régions sont envahies par les plantes invasives. Avec le concours des communes, du Service Public de Wallonie et des provinces de Liège et de Namur, un vaste plan de lutte a été élaboré : séances de formation des agents communaux, actions de nettoyage réalisées avec les ouvriers communaux et des bénévoles. La mobilisation doit se poursuivre dans les prochains mois pour éradiquer ce mal qui prolifère rapidement!

Comme vous l'aurez certainement vu sur les antennes de la RTBF, notre Contrat de rivière est particulièrement attentif à la préservation du niveau des rivières qui traversent nos régions ; c'est en unissant nos forces que nous pourrions obtenir des résultats concrets. Nos coordinateurs réalisent un travail de sensibilisation assez intense auprès des particuliers, des agriculteurs et des entreprises pour une utilisation rationnelle de l'or bleu.

En matière de promotion de nos rivières, nous poursuivons l'installation des nouveaux panneaux indicateurs. Ce projet a pour objectif d'identifier à la fois les cours d'eau de notre sous-bassin ainsi que l'image du Contrat de rivière Meuse aval qui est ainsi reconnu par le public.

Dans cette édition, vous retrouverez aussi les différentes rubriques consacrées à nos différents comités locaux.

**Bonne lecture !**

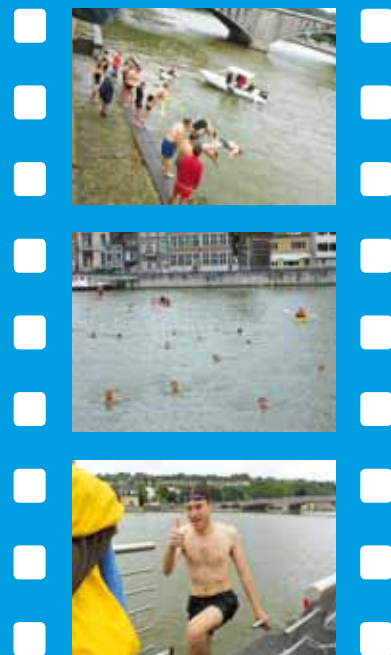
## Le Président du Contrat de rivière

## Renforcement des berges de la Berwinne à Dalhem

À Dalhem, les travaux de remise en état du chemin de randonnée se sont terminés en juillet dernier. Le chemin qui mène à la rue Lieutenant Pirard sur la rive droite de la Berwinne s'était affaissé à cause de l'érosion naturelle. Ce sentier était fermé aux usagers depuis fin avril mais est maintenant ouvert à la circulation !

Le Service Public de Wallonie, gestionnaire du cours d'eau, a réalisé des travaux de renforcement de la berge sur environ 100 mètres. Les enrochements utilisés sont végétalisés pour permettre à la nature de reprendre ses droits et obtenir, in fine, une berge verdoyante !

Les travaux se voulaient complets... En effet, des niches à poissons ont été créées à la base de cette nouvelle berge et le lit du cours d'eau a été retravaillé. Les riverains n'ont pas été oubliés : les murs de soutènement des habitations avoisinantes ont été renforcés à leur base.



L'opération Big Jump repose sur un concept simple : des citoyens se jettent à l'eau (au sens propre !) pour revendiquer de façon festive et ludique l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et des eaux de surface en général. Chaque année, le CRMA s'associe au message du Big Jump et se mouille aussi.

Le Big Jump de Huy est organisé par le club des nageurs en eau vive de Huy. Une sortie en Meuse est organisée tous les samedis à 15h. Plus d'informations sur le site du club : [www.traverseedelameuse.be](http://www.traverseedelameuse.be).



### Le 8 juillet 2012 en Wallonie, c'était... ?

- Un été pourri, froid et venteux, une écharpe autour du cou ;
- Un temps à la Belge, la drache nationale, la capuche sur la tête ;
- L'envie de rester chez soi, bien au chaud sous la couette.

### Mais à Huy (et partout en Europe), le 8 juillet 2012, c'était aussi le Big Jump! C'était donc...

- 65 participants qui se jettent à l'eau dans une Meuse à 22°C ;
- Encore plus de spectateurs pour les encourager ;
- De la bonne humeur, de la joie et de l'énergie ;
- La volonté qu'en 2015, l'eau de nos rivières atteigne une bonne qualité écologique.

Le Big Jump, en 2012, c'était finalement une grande et belle réussite, un message qui passe vers nos autorités politiques, un bel optimisme. En effet, la situation de nos rivières s'améliore, l'épuration commence à porter ses fruits. Seul bémol, les déchets flottants encore beaucoup trop nombreux dans les rivières. Mais ça... chacun peut y remédier! **Merci à tous et à l'année prochaine!**

[www.meuseaval.be](http://www.meuseaval.be)

## En ligne!

Le CRMA est heureux de vous présenter son tout nouveau site Internet. N'hésitez donc pas à découvrir les informations qui vous y sont proposées mais aussi à vous y rendre régulièrement pour suivre l'actualité des comités locaux et rester au courant des activités de l'agenda. Dans les mois à venir, nous continuerons à enrichir le contenu de ce site internet pour le rendre encore plus indispensable. En espérant que celui-ci réponde à vos attentes, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.





# focus sur

## la gestion des plantes invasives

### Le CRMA se retrousse les manches !

Les plantes invasives, il y a quelques années, on n'en parlait pas. Pourtant, plusieurs espèces sont bien présentes sur notre bassin et de juin à août 2012, la priorité des coordinateurs du CRMA a été la lutte contre la Berce du Caucase et la Balsamine de l'Himalaya.

Depuis 2011, la Wallonie a dégagé des moyens pour mettre en place un plan de lutte contre la Berce du Caucase qui, rappelons-le, peut provoquer des brûlures profondes de la peau par simple contact avec la sève de la plante et exposition au soleil.

Les sous-bassins du Hoyoux, de la Mehaigne et du Haut-Geer, sont encore peu « impactés » par rapport à d'autres régions de la Wallonie. Cependant, il est très important d'agir le plus vite possible avant qu'il ne soit réellement trop tard.

Durant ce début d'été, Service Public de Wallonie, Province de Liège, communes, bénévoles des PCDN... Tous ont mis la main à la pâte et uni leurs efforts pour organiser les chantiers de gestion le long de nos cours d'eau.

Des séances de formation à la gestion à destinations des ouvriers communaux et régionaux ont été organisées tant par le Service Public de Wallonie et la cellule « Alterias » que par notre contrat de rivière. Un stand d'information sur les plantes invasives a été installé lors de manifestations locales dans les communes partenaires qui en avaient fait la demande.

Parallèlement, des chantiers de gestion de la Balsamine de l'Himalaya ont été coordonnés sur les 3 sous-bassins. Des kilomètres de cours d'eau ont été parcourus afin d'arracher cette plante invasive soulevant parfois les critiques des citoyens.



Il faut dire que la Balsamine est une fleur particulièrement jolie. Cependant, son système racinaire peu développé provoque à moyen terme une déstabilisation des berges des cours d'eau et une diminution de la diversité écologique. De plus, elle se disperse sur nos cours d'eau avec une facilité et une rapidité effrayantes.

À peine présente sur la Mehaigne à Moxhe en 2009, elle envahit complètement ses berges depuis 2 ans en aval sur la commune de Wanze.

Au total se sont plus de 870 heures de travail sur le terrain qui ont été consacrées à la gestion des invasives dont 230 par le personnel du Contrat de Rivière, sans compter les heures d'inventaires et de coordination des chantiers.

Une ombre reste au tableau : celle de la Renouée de Japon...

Actuellement, il n'existe pas encore de moyens réellement efficaces pour lutter contre ce nouveau fléau qui se répand comme une trainée de poudre sur notre territoire. Des techniques sont à l'essai sur différents sites et dans l'attente de résultats probants, le Contrat de Rivière Meuse Aval a pris la décision d'acquérir des pistolets injecteurs afin de réaliser des essais de gestion en collaboration avec les communes partenaires.

Espérons qu'une solution pour la lutte contre la renouée sera trouvée à court terme afin d'éviter la banalisation de nos paysages et une perte de biodiversité importante à l'échelle de la Wallonie.

Si en tant que particulier, collectivité ou commercial vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la gestion de ces différentes espèces, nous vous conseillons de consulter le site Internet de la cellule Alterias ([www.alterias.be](http://www.alterias.be)). Sur ce site, vous pourrez également souscrire au « code de conduite sur les plantes invasives ».

Sachez également que plusieurs communes du bassin ont adopté un « règlement communal relatif aux plantes invasives » et que comme tout règlement, il est d'application pour TOUS les citoyens.

**Autant le savoir...**



# Mehaigne Contact

## Les actualités du comité local de la Mehaigne

Contacts > Rue du Moulin, 48 - 4261 Latinne (Braives) - 019/56.73.98 – mehaigne@meuseaval.be

### Village du Saule: Hosdent ou la naissance d'un village

**Action 10Mv1128** *Mettre en place un «parcours d'interprétation du saule» dans le cadre de l'aménagement de la prairie humide de Hosdent.*

Dimanche 15 juillet... le hameau de Hosdent à Braives est en effervescence ; le projet du village de Saule, imaginé il y a 10 ans, voit officiellement le jour. Un parcours du Saule, ludique et didactique, a été ménagé dans une zone humide de grand intérêt biologique. Labyrinthe, jardin aquatique, tunnel en saule vivant,... viennent compléter la réhabilitation complète du patrimoine bâti (ancienne cour de justice et ancien moulin) dont a fait l'objet ce site depuis quelques années.

### Pêche en fête

**Action 10Mv121** *Participer à la «fête de la pêche» proposée par la Maison de la pêche et organisée par les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe.*

Hosdent fut un des 4 sites sélectionnés pour organiser la 8<sup>e</sup> édition de Pêche en fête, le 15 juillet. Cette journée d'animations constitue une occasion pour tout un chacun de s'initier à la pêche encadré par des moniteurs expérimentés et passionnés, avec du matériel mis gratuitement à disposition.

**Action 10Mv1209** *Aménager un étang de pêche pour l'école de pêche sur la prairie humide de Hosdent.*

Cet évènement fut aussi l'occasion de découvrir le tout nouvel étang de Hosdent, un formidable outil pour l'école de pêche.

Il s'agit d'un projet éducatif axé sur l'enseignement de la pêche en tant que pratique sportive, de loisir et de détente ; respectueuse de la nature, du poisson, de la biodiversité et de l'ensemble des acteurs de la rivière.

Ce projet était porté par Emile Jamoulle, Président de la fédération des Amis de la Mehaigne et de Soëlhe, décédé ce 26 mai, au retour d'un séjour de pêche en Irlande. C'est donc avec beaucoup d'émotion que l'Étang d'Emile fut inauguré.



Émile était un passionné et un amoureux de la nature, fervent défenseur de nos pêcheurs

depuis de très nombreuses années. Il a accompagné et épaulé notre contrat de rivière depuis sa création en 2004, il était notre trésorier.

**La disparition d'Émile laissera un grand vide dans le monde associatif braivois. Pour tous les bons moments passés ensemble lors de nos réunions ou sur le terrain... Merci Émile !**



**Action 10Mv0018** *Informers les propriétaires d'étangs sur les bonnes pratiques de gestion (faune-flore, aménagements, vidange).*

Récemment, tous les propriétaires d'étangs du bassin de la Mehaigne ont été recensés et sensibilisés par la diffusion d'un guide de bonne pratique de gestion réalisé par le comité local Hoyoux. Suite à ce premier contact, il s'est avéré que de nombreux propriétaires sont relativement dépourvus face au travail d'entretien de leur étang et des interrogations très précises sont apparues :

- > Comment vidanger son étang lorsqu'il n'y a pas de vanne de sortie ?
- > Quel est le prix d'une vidange ?
- > Que faire des boues, comment les évacuer ?
- > Que faire des poissons lors de la vidange ?
- > Comment bien gérer la faune et la flore de son étang ?
- > Comment entretenir les berges d'un étang ?
- > Quels sont les techniques de contrôle de la qualité de l'eau ?
- > Peut-on installer un moine facilement lorsqu'il n'y en a pas ?

Ces questions nécessitant le plus souvent une réponse au cas par cas, le comité local Mehaigne a organisé une rencontre avec François LAVIOLETTE, attaché au SPW - Département de la Nature et des Forêts. Après un brillant exposé sur les principes de base et les généralités d'un étang, nous avons assisté à un véritable moment d'échange de pratiques entre propriétaires et spécialiste. La séance d'information s'est prolongée par une visite de l'étang de pêche de Hosdent, fraîchement inauguré.

**Une séance de sensibilisation... à réitérer !**





# Éch'eau du Geer

## Les actualités du comité local du Geer

Action 10Mv3082

*Continuer la mise en place d'un réseau de voie lente le long des cours d'eau (réparation de la passerelle à Corswarem).*

Action 10Mv3083

*Mise en réseau des projets de voies lentes le long du Geer et de ses affluents (Pic-vert de Hannut, la balade du Geer, ZN Grand-Axhe, Fond de Villereau) + communication via panneaux didactiques.*

## Piétons, cyclistes ou promeneurs, découvrez les richesses et beautés cachées de la vallée du Geer et de ses affluents!

Depuis quelques années, un réseau d'itinéraire de promenade se met en place le long de la vallée du Geer et de ses affluents. Mais cette année, deux réalisations importantes complètent encore ce réseau. Tout d'abord, dans la commune de Geer, la promenade du même nom qui suit le Geer depuis ses sources jusqu'à Hollogne est en cours de rénovation. Piétons et cyclistes peuvent désormais emprunter confortablement la promenade entre Geer et Darion. Les autres tronçons de cette promenade seront aussi réhabilités dans les prochains mois.

La Mulle, affluent du Geer, a désormais aussi sa promenade. Elle démarre du quartier de Hartenge à Waremme et file désormais jusque Willine (Berloz) sans interruption. En effet, le chaînon manquant relevé par notre inventaire de 2009 est désormais réalisé avec traversée bucolique du ruisseau par une passerelle piétonne.



Il existe par ailleurs d'autres possibilités de découverte des vallées de notre bassin à pied et à vélo dont voici une liste non exhaustive:

La VIA JECORE (la route du Geer): parcourir la basse vallée du Geer de Maastricht à Tongres en passant par Bassenge (piéton et cycliste): suivre le réseau cyclable limbourgeois en suivant les points noeuds suivant: 1 - 3 - 12 - 401 - 402 - 405 - 407 - 114 - 112 - 116 ([www.fietsnet.be](http://www.fietsnet.be)). Vous découvrirez le «Jekerpark» à Maastricht, le Moulin de Nekum, le château Neerkanne et ses vignobles, le fameux Fort d'Eben-Emael, la Tour d'Eben-Ezer, les villages de l'entité de Bassenge enserrés entre les versants de la vallée, classés Natura 2000. Enfin vous aboutirez dans la réserve naturelle «De Kevie» à Tongres où le Geer retrouve aussi ses anciens méandres naturels grâce au projet Aquadra.

Dans le Haut-Geer, les communes d'Oreye, Donceel, proposent des itinéraires balisés le long du Geer et de l'Yerne. A l'initiative de l'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer, de projets se mettent en place notamment à Berloz le long de la Lange Beek. Le réseau de chemin Pic-Vert de Hannut permet la découverte des sources du Geer.

La volonté des partenaires du comité local du Haut-Geer est de mettre en réseau ces différents itinéraires afin d'offrir une offre structurée d'itinéraire de promenade le long de nos vallées.



# Inf'hoyoux

## Les actualités du comité local du Hoyoux

### «Projet Coopération Berges»

**Action 10Mv2035** *Réaliser en collaboration avec un agriculteur un aménagement témoin pilote permettant de résoudre le problème de piétinement par le bétail.*

**Action 10Mv2035** *Organiser des démonstrations in situ d'utilisation d'abreuvoirs et de ponceaux entre pâtures pour éviter le piétinement des berges par le bétail.*

**Action 10Mv2035** *Assurer l'information aux agriculteurs quant à la problématique de l'accès du bétail au cours d'eau et la possibilité de pose d'abreuvoirs.*

Depuis mars 2012, le GAL «Pays des Condruses», associé à ses voisins du «Pays des Tiges et Chavées» et «Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz», apporte un soutien administratif, technique et financier aux éleveurs des 13 communes concernées dans l'adoption de mesures de protection des berges des cours d'eau à l'égard du piétinement par le bétail.

Solution simple et économique, l'accès du bétail aux ruisseaux pour s'y abreuver en-

gendre de nombreuses dégradations: colmatage des frayères par les terres mises en suspension, banalisation de la végétation, diminution de la qualité de l'eau, sans compter les risques encourus par le cheptel lui-même; toutes raisons qui expliquent son interdiction prochaine.

De nombreuses solutions techniques existent, de la pompe actionnée par le bétail à celle utilisant l'énergie éolienne, en passant par la passerelle en bois ou la réorganisation du calendrier de pâturage, mais toutes ne peuvent être prescrites indifféremment.

Le projet des GAL condrusiens vise donc à informer les éleveurs sur cette problématique au travers d'installations pilotes et de formations au montage d'abreuvoirs alternatifs, notamment. L'interface locale créée à cette occasion apporte également son aide aux agriculteurs dans la constitution des dossiers de demande d'autorisations nécessaires à toute implantation de ce type.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter l'équipe de projet GAL Pays des Condruses, Marc Wauthelet: marc.wauthelet@galcondrus.be, GALs Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz et Pays des Tiges et Chavées, Samuel Vanderlinden: gal.berges@gmail.com.



## Approvisionnement en eau Les intercommunales se mobilisent!

Vous empruntez régulièrement la Chaussée de Pailhe à Pont de Bonne (N636) ? Vous vous êtes alors peut-être déjà demandé quelle était l'utilité du nouveau gros bâtiment érigé sur le domaine de VIVAQUA le long du Hoyoux ?

En fait, le bâtiment abrite une nouvelle station de pompage (haute pression) sur le site du captage de Modave. Cette construction fait partie d'une des étapes de réalisation d'un ambitieux projet: celui de dédoubler la conduite d'adduction du Néblon sur un nouveau tracé, permettant de sécuriser l'approvisionnement de l'ensemble de l'agglomération liégeoise et du Condroz par une liaison avec les captages de VIVAQUA. En effet, les eaux du Néblon alimentent environ 135.000 personnes (CILE), via 85 km de canalisations posées entre les années 1922 et 1930. Etant donné la vétusté et l'importance stratégique de cet approvisionnement, il était essentiel de le sécuriser!

Pour mener à bien cet ambitieux projet, dont la durée des travaux est estimée à environ 7 ans, la CILE et VIVAQUA ont créé un groupement d'intérêt économique (GIE Néblon-Modave). À la fin des travaux prévus en 2015, le dédoublement permettra entre autre d'éviter la mise en décharge de la production du captage du Néblon (et par conséquent l'achat d'eau à des tiers) en cas de travaux sur l'ancienne adduction et de sécuriser la zone de desserte actuelle; de mobiliser, en cas de nécessité, jusqu'à 30.000 m<sup>3</sup>/jour, produits par VIVAQUA à Modave (5.000 m<sup>3</sup>/j seront en permanence fournis à partir de ce site); de sécuriser l'alimentation en eau de l'ensemble de l'agglomération hutoise et du Condroz liégeois; de fournir, en secours, 10.000 m<sup>3</sup>/jour à VIVAQUA (adduction de Modave vers Mazy).



# gros plan

## Agriculture & captage

Tous les agriculteurs wallons sont soumis à une réglementation stricte pour protéger l'eau. Certains vont plus loin !

Depuis l'automne 2010, Nitrawal mène des actions spécifiques sur quelques captages de Wallonie et notamment à : Jollain-Merlin (Brunehaut), Mont-Saint-Guibert, Walcourt, Rochefort, Ouffet et Tinlot.

Ces captages sont considérés comme 'problématiques' du fait notamment de leur teneur élevée en nitrate, très proche de la norme de potabilité des 50 mg/l édictée par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé).

Vu la vocation agricole des bassins d'alimentation de ces captages, les pratiques des agriculteurs contribuent très largement à cette situation. En effet, les engrais, organiques et minéraux, épandus ne sont pas toujours totalement utilisés par les cultures. C'est ainsi qu'un excédent de nitrate peut alors se retrouver dans le sol, puis être lessivé par les pluies et percoler dans le sol, pour enfin rejoindre la nappe phréatique et en dégrader sa qualité.

En Wallonie, les agriculteurs appliquent le Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) réglementant les pratiques agricoles pour protéger les eaux d'une contamination par le nitrate d'origine agricole.

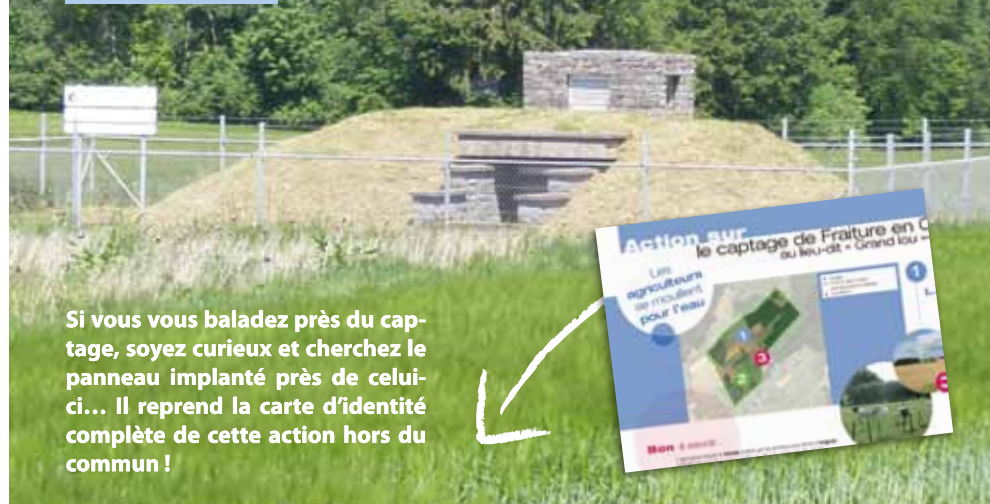
Au travers d'« actions captage », certains agriculteurs vont plus loin... À Tinlot, encadrés par Nitrawal, ils participent de manière volontaire à cette action complémentaire de protection de la qualité de l'eau. Cette action est soutenue par l'Intercommunale de Distribution d'Eau de Nandrin-Tinlot et environs (IDEN) exploitant le captage.

**Les principaux moyens d'encadrement mis en œuvre sur le terrain par Nitrawal sont :**

- > Conseiller les agriculteurs du captage pour l'application optimale du PGDA,
- > Réaliser des analyses de sol et d'eau pour suivre l'évolution de l'action,
- > Effectuer des réunions d'information et de débriefing des campagnes de mesures pour fournir un feed-back critique et didactique aux agriculteurs sur leurs pratiques.

L'objectif de cette action est également d'associer agriculteurs et producteurs d'eau autour d'une préoccupation commune bien définie : améliorer la qualité du captage d'eau.

Rassembler ces différents acteurs permet à chacun d'apprendre et de s'enrichir via les expériences de ses voisins. L'apport bénéfique des mesures du PGDA pour la préservation de l'eau peut alors être mis en évidence et optimisé.



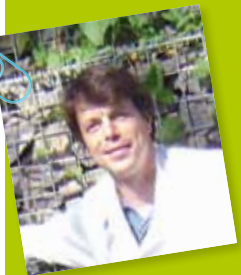
Si vous vous baladez près du captage, soyez curieux et cherchez le panneau implanté près de celui-ci... Il reprend la carte d'identité complète de cette action hors du commun !



### Carte d'identité de l'action captage

Commune	Tinlot
Nom du captage	Captage de Grand Lou
Producteur d'eau concerné	IDEN, Intercommunale de Distribution d'Eau de Nandrin-Tinlot et environs
Volume annuel prélevé	80.000 m <sup>3</sup> , 465 ménages raccordés
Teneur moyenne en nitrate	36 mg/l
Nombre d'agriculteurs impliqués	10
Surface agricole impliquée	120 ha





Nom : **CREVITS**  
 Prénom : **Arnaud**  
 Organisme : **Hesbaye Frost**  
 Fonction : **Conseiller en environnement**

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ?  
 D'où vient votre engagement ?

Aujourd'hui l'expression « développement durable » est sur toutes les lèvres. Nous sommes conscients de l'impact d'une industrie sur l'environnement. S'inscrire dans le contrat rivière est une des étapes qui conduira Hesbaye Frost, usine de production et de conditionnement de légumes surgelés, à se développer de manière durable.

Aujourd'hui, pour avancer, nous avons besoin du soutien de tous les acteurs de la société au sens large : Les riverains, les agriculteurs, les représentants communaux et les associations de défense de l'environnement. Le contrat rivière est un excellent exemple de cette collaboration et constitue une raison importante de notre engagement.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

Cette année nous avons acheté les sites des décanteurs de Hologne sur Geer, c'est l'un des sites wallons les plus intéressants pour l'avifaune. Pour assurer la pérennité du site via une gestion intégrée, un partenariat original a été mis sur pied entre Hesbaye Frost, Natagora et Apligeer (coopérative agricole regroupant les agriculteurs fournisseurs de HesbayeFrost). Cette association est établie en étroite collaboration avec les autorités communales de Geer qui s'impliquent activement dans le projet. Hesbaye Frost va pouvoir alimenter cette future réserve naturelle en eaux épurées plutôt que des les rejeter dans le geer et participer ainsi à la sauvegarde du site.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

Des rencontres avec des personnes passionnées et la découverte de techniques originales. Je n'avais jamais entendu parler de « pêche électrique ». Sous ce nom un peu effrayant, se cache une technique tout à fait inoffensive qui permet un recensement de la population des rivières, essentiellement les poissons. Bel outil pour évaluer de manière objective l'évolution des cours d'eau.



l'itw



## JOURNÉE DE L'ARBRE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE 17 > 25 NOVEMBRE

Chaque année, à la Sainte-Catherine, la semaine de l'arbre est organisée par le Service Public de Wallonie. À cette occasion, de nombreuses communes du bassin distribuent gratuitement des arbres et arbrisseaux aux habitants.

Cette année, le houx est à l'honneur !

Journée de l'arbre et de l'environnement – 17 novembre Centre culturel d'Eghezée, Rue de la Gare, n°5 – Eghezée  
 Détails pratiques [www.eghezee.be](http://www.eghezee.be)

Journée de l'arbre et signature de la charte du PCDN - 24 novembre  
 Parc des Récollets (rive gauche) - Huy

Journée de l'arbre et de la nature – 25 novembre  
 De 9h à 13h au Parc des Dames Blanches de Rhisnes - La Bruyère

# agenda

## PROMENADE VÉLO - 23 SEPTEMBRE

Venez pédaler en famille, entre amis, à la découverte des tronçons rénovés de la promenade du Geer.  
 Plus d'infos sur le site [www.geer.be](http://www.geer.be)

## BALADE - 28 OCTOBRE

Balade à la carte dans le Haut-Geer organisée par le Cercle Historique de la Hesbaye Liégeoise - De 8h à 16h - Geer et Waremme  
 Au programme : Tumuli d'Omal, Hesbaye Frost, Moulin de Hologne, La Maison de Hesbaye et les méandres du Geer.

Horaires et renseignements: [www.cghl.jimdo.com](http://www.cghl.jimdo.com)  
 0477/49.35.36 / [jruebens@yahoo.fr](mailto:jruebens@yahoo.fr)

## WEEK-END DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITÉ - 29 ET 30 SEPTEMBRE - Wanze

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT - 29 ET 30 SEPTEMBRE (de 9h à 17h30) ET MOBIPRESSE - 27 ET 28 SEPTEMBRE (de 9h à 17h) - Ohey  
 Programme complet sur le site [www.ohhey.be](http://www.ohhey.be)

10<sup>e</sup> ÉDITION FÊTE DE LA POMME - 7 OCTOBRE  
 CRIE de Modave







Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 27 communes et villes partenaires (*Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe, Geer, Gembloux, Han-nut, Havelange, Héron, Huy, La Bruyère, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Remicourt, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme et Wasseiges*).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy.  
Graphisme : Elise Latinne.

Éditeur responsable : Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents.

Imprimé sur papier PEFC.



## talon d'adhésion

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau. Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom: .....

Par mail: .....

Par courrier: .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: 48 rue du moulin,  
4261 Braives | Tél. 019.56 73 98 | info@meuseaval.be

